N°19

MAIRIE DE LAPALISSE
03120

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 003-210301388-20260914-SECURITROUTIERE-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
10 SEPTEMBRE 2026

DATE D'AFFICHAGE
10 SEPTEMBRE 2026

L'an **deux mil vingt-six**
Le Quatorze Septembre à 19 heures 00
Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de
Madame CHERVIN Stéphanie, Maire
Étaient présents :
Mme CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme BUJAN. Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD. M. CHERVIER. M. BOUTONNAT. Mme AUGIER. Mme BONNEFOY. Mme BOURDUCHE M. COUPERIER. M. TERRENOIRE. Mme COURSOL. Mme CHAPON-ROLLAT. M. MERCIER. M. HOARAU. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE.

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE : **23**
PRÉSENTS : **19**
VOTANTS : **22**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- **M. BOUCHET, pouvoir à Mme BUJAN,**
- **M. FUMOUX, pouvoir à Mme CHERVIN,**
- **Mme RAQUIN, pouvoir à Mme CHAPON-ROLLAT.**

Absente :

- **Mme ROMEUF.**

Monsieur Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

OBJET : DÉSIGNATION D'UN ÉLU CORRESPONDANT À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Madame le Maire précise que L'État incite les collectivités territoriales à nommer un élu correspondant sécurité routière dans chaque collectivité (conseil régional, conseil général, commune ou groupement de communes).

Celui-ci est le relais privilégié entre les services de l'État et les autres acteurs locaux et veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de sa collectivité.

Madame le Maire propose au Conseil de désigner :

M. Jean-Marc BRUNIAU

comme élu correspondant à la sécurité routière

.../...

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 003-210301388-20260914-SECURITROUTIERE-DE

Le Conseil, entendu les explications de sa Présidente, décide à l'unanimité :

- de désigner Monsieur M. Jean-Marc BRUNIAU comme élu correspondant à la sécurité routière.

Fait et délibéré à Lapalisse les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Stéphanie CHERVIN,
Maire de LAPALISSE

MAIRIE DE LAPALISSE 03120

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le 28 SEP. 2026
Publié
le : 15 SEP. 2026
Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

MAIRIE DE LAPALISSE 03120